

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 10 Juillet 2020 – 19h00
Salle de la Mairie

PROCES-VERBAL

Présents : Mmes Aurore BOISTARD ; Josiane DESBORDES ; Marie-Jeanne LE TALLEC ; Mrs Jean-Claude BUISSON ; Stéphane BRANTHOME ; Jean-Pierre DUDOUIT ; Florian GATARD ; Joël ROUSSEAU.

Absents excusés : Mesdames Anne CROIZARD ; Madame Justine MALMANCHE ; Monsieur Pierre-Henri GUIGNARD.

Madame Anne CROIZARD a donné pouvoir à Madame Marie-Jeanne LE TALLEC
Madame Justine MALMANCHE a donné pouvoir à Monsieur Florian GATARD
Monsieur Pierre-Henri GUIGNARD a donné pouvoir à Madame Aurore BOISTARD

Monsieur Florian GATARD a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande l'autorisation d'ajouter 2 points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Le taux de rémunération du transport scolaire pendant la période de confinement
- La délégation consentie au Maire par le conseil municipal.

Accord unanime des membres du conseil municipal pour rajouter ces 2 points à l'ordre du jour.

1 – Election du délégué titulaire à l'élection sénatoriale :

Monsieur le Maire expose que l'élection du délégué titulaire et celle des 3 suppléants se déroulera séparément, au scrutin majoritaire à 2 tours, parmi les seuls membres du conseil municipal. Les candidats peuvent se présenter, soit séparément, soit sur une liste complète ou non. Le dépôt des candidatures n'est soumis à aucune réglementation (art. L 288).

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 1^{er} Juillet 2020,

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Election du délégué titulaire :

- Une seule candidature : Monsieur Jean-Claude BUISSON

Il est procédé au vote, après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, Monsieur Jean-Claude BUISSON est élu au 1^{er} tour.

Election des 3 délégués suppléants :

Sont candidats :

- Madame Marie-Jeanne LE TALLEC
- Madame Josiane DESBORDES
- Monsieur Stéphane BRANTHOME

Il est procédé au vote, après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, Madame Marie-Jeanne LE TALLEC, Madame Josiane DESBORDES et Monsieur Stéphane BRANTHOME sont élus au 1^{er} tour.

2 – Taux de facturation des factures de transport scolaire durant le confinement COVID 19 :

Monsieur le Maire expose que la Région Nouvelle Aquitaine a demandé à chaque commune de délibérer sur le taux applicable aux factures de transport scolaire dont la prestation n'a pu être effectuée en raison des mesures sanitaires liées au COVID 19.

Il rappelle que dans le cadre du marché de transport passé avec l'Entreprise Géron, les taux applicables pour ces factures, sont 50 ou 64% du montant prévu au marché. Compte tenu des difficultés économiques auxquelles sont confrontées les entreprises de transport, Monsieur le Maire propose d'appliquer le taux le plus élevé soit 64%

Accord unanime du conseil municipal

3 – Délégations consenties au Maire par le conseil municipal :

Monsieur le Maire explique que pour une bonne gestion de la commune, il serait nécessaire que le conseil municipal lui donne certaines délégations. Il donne lecture du projet de délégations consenties.

Accord unanime du conseil municipal.

4 – Mise en place des commissions communales :

Chaque membre du conseil municipal a reçu la liste des commissions existantes.

Madame Aurore BOISTARD donne connaissance de la proposition de Monsieur Pierre-Henri GUIGNARD concernant la création d'une nouvelle commission intitulée : « **cadre de vie, de l'attractivité et de la communication** ». Cette commission aurait vocation à « **traiter des questions d'environnement, de préservation du caractère local et régional et de l'histoire d'Abzac, de l'harmonisation et de l'animation des relations avec les communes voisines, et de l'attractivité ainsi que de la communication** ».

Concernant la communication, Monsieur le Maire informe qu'il est prévu l'installation de panneaux d'affichage dans les villages.

Madame Aurore BOISTARD propose d'ajouter les thèmes « embellissement – sécurité - PLUI » à la commission « aménagement du territoire ».

Il est également décidé de rajouter « célébrations républicaines » à la commission « cérémonies – relations avec les associations ».

Les commissions communales sont arrêtées comme suit :

- ✓ **Voirie communale (routes et chemins) – Assainissement :**
Anne CROIZARD – Justine MALMANCHE – Stéphane BRANTHOME – Florian GATARD – Jean-Pierre DUDOUIT – Joël ROUSSEAU
- ✓ **Patrimoine - Immobilier et travaux :**
Anne CROIZARD – Joël ROUSSEAU – Jean-Pierre DUDOUIT – Florian GATARD
- ✓ **Aménagement du territoire – PLUI – Embellissement – Sécurité :** Pierre-Henri GUIGNARD – Marie-Jeanne LE TALLEC – Aurore BOISTARD – Stéphane BRANTHOME – Florian GATARD
- ✓ **Cérémonies – Célébrations républicaines - Relations avec les associations :** Pierre-Henri GUIGNARD – Marie-Jeanne LE TALLEC – Josiane DESBORDES – Aurore BOISTARD
- ✓ **CCAS :** Justine MALMANCHE – Marie-Jeanne LE TALLEC – Aurore BOISTARD
- ✓ **Commission communale des impôts :** sera constituée lors d'une prochaine réunion.
- ✓ **Commission listes électorales :** Joël ROUSSEAU en tant que conseiller municipal (+ Josiane DESBORDES et Marie-Jeanne LE TALLEC)
- ✓ **Commission Appel d'Offres – Mise en concurrence :** Marie-Jeanne LE TALLEC – Pierre-Henri GUIGNARD – Jean-Pierre DUDOUIT – Florian GATARD – Stéphane BRANTHOME
- ✓ **Commission cadre de vie – Attractivité – Communication :** Pierre-Henri GUIGNARD – Marie-Jeanne LE TALLEC – Josiane DESBORDES – Aurore BOISTARD – Florian GATARD.
- ✓ **Déléguée ADAPEI :** Madame Aurore BOISTARD.

Concernant le PLUI, Monsieur le Maire informe qu'il est en attente de la décision de Madame la Préfète. Il expose que l'Etat souhaite conserver le plus possible de terrains agricoles et limiter les terrains constructibles, misant sur la rénovation de l'existant et la transformation des annexes (granges, dépendances...) en habitations. Cependant, s'il est adopté en l'état, le PLUI de la commune permettra la construction de 5 maisons.

Madame Josiane DESBORDES espère que la crise sanitaire et notamment le confinement, rendront les communes rurales plus attractives.

Madame Aurore BOISTARD pense que le déploiement de la fibre sur le territoire sera un plus pour l'attractivité du territoire.

4 – Questions et informations diverses :

Monsieur Jean-Pierre DUDOUIT explique qu'il serait nécessaire de rajouter des étagères dans le réfrigérateur de la salle des fêtes. Monsieur le Maire les commandera en même temps que le congélateur auprès du même fournisseur.

Mesdames Josiane DESBORDES et Aurore BOISTARD pensent qu'il faut lister les projets pour les 6 ans à venir et établir un calendrier pour leur réalisation.

